

MOBILISONS-NOUS POUR GAGNER LES TICKETS RESTAURANT !

La CGT des territoriaux de Perpignan se félicite que FO PMM considère la revendication des titres-restaurant comme importante pour les agent-es de la collectivité. Dans son tract sur les tickets restaurant, FO fait mention d'un courrier du 9 mars 2023 pour qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet. **Mais depuis mars 2023, il ne s'est rien passé.**

Nous pensons que plutôt que de dénoncer la grève des agents du dépôt de Perpignan en février 2024, FO aurait pu soutenir les revendications des agents grévistes. En effet, la revendication des titres-restaurant y figurait en bonne place et face à une collectivité qui n'est pas à l'écoute de ses agent-es, une mobilisation intersyndicale aurait permis de faire plier l'exécutif de PMM.



SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



La CGT ne conçoit pas la négociation sans le rapport de force et l'absence de réponse de la présidence depuis 3 ans montre bien que la voie de la « négociation permanente » ne donne pas les résultats escomptés. Nous ne voulons pas d'étude supplémentaire sur la faisabilité mais bien de véritables négociations.

Pour cela, il faut se mobiliser !

Nous vous proposons de signer la pétition au dos de ce tract.

Nous demandons donc à nouveau au président de PMM de mettre en place les titres-restaurant pour tous les agent-es de la collectivité.

Depuis le 1er janvier 2026, la participation de l'employeur au financement du titre-restaurant est exonérée de cotisations sociales jusqu'à 7,32 euros.

La collectivité ayant la possibilité de contribuer à 60 %, cette mesure donnerait droit à une carte restaurant d'un montant maximum de 12,20 € par repas (journée complète travaillée) dont 7,32 € payés par la collectivité.

Sur un mois plein de travail, le pouvoir d'achat peut donc être augmenté jusqu'à 161,04 €.

Il est plus que temps que la collectivité fasse un effort pour le personnel.

Plus généralement la CGT des territoriaux de Perpignan revendique **une véritable revalorisation du Régime Indemnitaire avec une augmentation immédiate de 100 euros de l'IFSE en attendant une vraie augmentation du point d'indice au niveau national.**

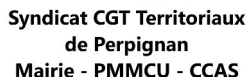
Vous pouvez compter sur la CGT pour se battre jusqu'au bout en faveur de notre pouvoir d'achat.

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com

site Internet : <https://mairieperpignan.syndicatcgt.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67



LES TICKETS RESTAURANT !

Nous agent-es de la collectivité de Perpignan Méditerranée Métropole demandons la mise en place des titres-restaurant avec un montant 7,32 euros à charge pour la collectivité (contribution à 60%). Sur un mois plein de travail, le pouvoir d'achat peut donc être augmenté jusqu'à 161,04 €.

[illegible]